

DP6	SÉQUENCE V : LA FRANCE La France depuis 1945 : économie, société, vie politique	Fiche Prof
------------	--	-------------------

<http://lhgcostebelle.canalblog.com/>

Séance 3 : Les institutions de la IV^e et V^e République.

Les institutions françaises actuelles ne sont plus les mêmes qu'en 1945. En 1958, le peuple s'est largement prononcé pour un changement de Constitution.

Quelles sont les principales règles de fonctionnement de la IV^e et V^e République ?

I - Une courte et fragile IV^e République.

En 1945, il faut rétablir la République et la démocratie que le régime de Pétain avait supprimées. La France va donc connaître de nouvelles institutions, celles de la IV^e République, qui marquent un retour à une démocratie parlementaire.

A - Les institutions : Document 3 p 121 : Les institutions de la IV^e République.

1) Qui sont les électeurs ?

- Hommes et femmes de plus de 21 ans. Les femmes votent pour la première fois en France.

2) Quelle est la seule institution de la IV^e République dont les membres sont désignés directement par les électeurs ?

- Assemblée nationale élue pour cinq ans.

3) Comment est élu le président de la République ?

- Il est élu de manière indirecte par le parlement (Assemblée nationale + Conseil de la République)

B - Une république fragile :

Document 2 : Les Présidents de la IV^e République.

- Vincent Auriol (1947-1954)
- René Coty (1954-1958)
- Charles de Gaulle(1958)

Document 3: Les gouvernements de la IV^e République.

Assemblée élue en :	Présidents du Conseil	Appartenance politique	Durée des gouvernements
Novembre 1946 Première Législature	1. Léon BLUM 2. Paul RAMADIER 3. Robert SCHUMAN 4. André MARIE 5. Robert SCHUMAN 6. Henri QUEUILLE 7. Georges BIDAULT 8. Henri QUEUILLE 9. René PLEVEN 10. Henri QUEUILLE	Socialiste - SFIO Socialiste - SFIO Radical Mouvement républicain populaire (MRP) Radical (MRP) Radical Mouvement républicain populaire (MRP) Union démocratique et socialiste de la résistance (UDSR) Radical	1 mois 10 mois 8 mois 1 mois 2 jours 13 mois 8 mois 2 jours 7 mois ½ 4 mois
Juin 1951 Seconde Législature	11. René PLEVEN 12. Edgar FAURE 13. Antoine PINAY 14. René MAYER 15. Joseph LANIEL 16. Pierre MENDES France 17. Edgar FAURE	Union démocratique et socialiste de la résistance (UDSR) Radical Centre national des Indépendants Radical Centre national des Indépendants (CNI) Radical Radical	5 mois 1 mois 9 mois ½ 4 mois ½ 11 mois ½ 7 mois ½ 11 mois
Janvier 1958 Troisième Législature	18. Guy MOLLET 19. Maurice Bourges-Manoury 20. Félix GAILLARD 21. Pierre PFLIMIN Charles de GAULLE investi le 1 ^{er} Juin 1958	SFIO Radical Radical Mouvement républicain populaire (MRP) a fondé le Rassemblement du peuple français (RPF) en 1947, l'a sabordé en 1953	16 mois 3 mois ½ 5 mois 15 jours préside le dernier gouvernement de la Quatrième République

1) Indiquez :

- la durée de vie de la constitution : 12 ans
- le nombre de gouvernement : 24
- la durée moyenne d'un gouvernement : 6 mois

2) Quelles ont été les principales faiblesses de cette République ?

- durée très courte des gouvernements.
- instabilité gouvernementale.

II – Une longue et solide V^e République :

A - Les institutions : Document 4 p 121 : Les institutions de la V^e République.

1) Quelles sont les deux pratiques électorales qui lient directement le président de la République et les électeurs ?

- Élection au suffrage universel direct du président par des électeurs âgés de plus de 18 ans.
- Référendum demandé par le président pour demander/consulter l'avis des Français.

2) De quel pouvoir le président dispose-t-il par rapport à l'Assemblée ?

- Il peut la dissoudre, ce qui provoque de nouvelles élections législatives. Le président domine les institutions de la V^e République.

Présidents de la V^e République	Premiers Ministres
<u>I. Charles DE GAULLE (1958 - 1969)</u> - élu le 21 décembre 1958 - réélu le 19 décembre 1965 - a démissionné le 28 avril 1969	1. Michel DEBRÉ gaulliste - (4 ans) 2. Georges POMPIDOU (6 ans) 3. Maurice COUVE de MURVILLE gaulliste, 1 an
<u>II. Georges POMPIDOU (1969 - 1974)</u> - gaulliste - élu le 15 juin 1969 - décédé le 2 avril 1974	4. Jacques CHABAN-DELMAS, gaulliste (4ans) 5. Pierre MESSMER, gaulliste (1 an)
<u>III. Valéry GISCARD D'ESTAING (1974 -1981)</u> - républicain indépendant (RI) - UDF - élu le 19 mai 1974 - battu en mai 1981	6. Jacques CHIRAC, gaulliste : démissionne le 25 août 1976 de sa propre initiative 7. Raymond BARRE, centriste - (UDF) (5 ans)
<u>IV. François MITTERRAND (1981 - 1995)</u> 1ère alternance - socialiste (PS) - élu le 10 mai 1981 - réélu le 8 mai 1988	8. Pierre MAUROY - (PS) (3.5 ans) 9. Laurent FABIUS - (PS) (1.5 an) 10. Jacques CHIRAC (2 ans) Rassemblement pour la République (RPR) 1 ^{ère} cohabitation 11. Michel ROCARD - (PS) (3 ans) 12. Edith CRESSON - (PS) (11 mois) 13. Pierre BÉRÉGOVOY - (PS) (1 an) 14. Édouard BALLADUR, Rassemblement pour la République (RPR), 2 ^{ème} cohabitation (2 ans)
<u>V. Jacques CHIRAC (1995 -2007)</u> 2ème alternance - RPR - élu le 8 mai 1995 - réélu le 5 mai 2002 sous l'étiquette UMP (Union pour la majorité présidentielle)	15. Alain JUPPÉ (RPR) (2 ans) 16. Lionel JOSPIN - parti socialiste (PS) 3 ^{ème} cohabitation (5 ans) 17. Jean-Pierre RAFFARIN UMP (Union pour la majorité présidentielle devenue L'Union pour un mouvement populaire) 3ans 18. Dominique de VILLEPIN : UMP
<u>VI. Nicolas SARKOZY (2007-)</u> - UMP - Élu le 6 mai 2007	19. François Fillon

B – L'exercice du pouvoir :

3) Quelles différences essentielles peut-on observer entre la IV^e et V^e République ?

- La V^{ème} république est plus stable que la IV^{ème} : les gouvernements durent des années et non des mois.
- Possibilité d'une cohabitation : président et gouvernement appartiennent à deux camps opposés. Ce fut le cas, en 1986 (GD), 1993(GD) et 1997(DG).
- Aujourd'hui la durée du mandat des députés égale celle du président (quinquennat, 5 ans), et que les deux élections sont proches l'une de l'autre.
- Toutefois, si le président dissout l'Assemblée, et que l'opposition l'emporte, il sera obligé de cohabiter.

Mise en relation des documents :

L'Assemblée, pivot de la quatrième République : L'Assemblée, élue par les citoyens, joue le premier rôle. Les députés qui proposent, discutent et votent les lois, accordent leur confiance au chef du gouvernement : le Président du Conseil. Mais ils peuvent, à chaque vote, retirer cette confiance ; cela provoque la chute du gouvernement. Le Président de la République, dont l'élection dépend de l'Assemblée, n'a qu'un rôle limité.

Une instabilité chronique : Dès 1947, l'opposition systématique des députés gaullistes et des députés communistes fragilise le gouvernement qui s'appuie alors sur des coalitions centristes instables. Après 1954, le problème algérien accentue l'instabilité. Vingt-quatre gouvernements se succèdent en douze ans.

La diminution des pouvoirs de l'Assemblée : Le général de Gaulle est l'inspirateur de la Constitution de 1958. L'Assemblée voit ses pouvoirs limités. Elle contrôle certes l'action gouvernementale, mais elle doit partager le droit de déposer des projets de lois avec le gouvernement. De plus, le président de la République peut prononcer sa dissolution.

Le président de la République, clé de voûte du régime : Le président de la République occupe une place centrale, renforcée après 1962 par son élection au suffrage universel direct. Il nomme le Premier ministre chargé de former le gouvernement. Chef des armées, il décide seul de l'emploi de la force atomique. Enfin, lui seul dispose du droit de consulter les Français par référendum.

L'efficacité des institutions : Avec la Ve République, la France a rompu avec l'instabilité du régime précédent. De 1958 à 1986, les présidents de la République ont disposé d'une majorité favorable à l'Assemblée nationale. Ils ont fixé les grandes orientations de politique intérieure alors mises en œuvre par le Premier ministre.

Le temps des cohabitations : Depuis 1986, à trois reprises, la majorité de l'Assemblée nationale, élue par les Français, n'a pas été de la même famille que le président. Le rôle du Président qui cohabite alors avec un gouvernement d'opinion différente, s'en trouve diminué au profit du Premier ministre. Cette pratique politique devrait disparaître depuis l'instauration par Jacques Chirac du quinquennat.

Régime politique : forme de gouvernement d'un État (république, monarchie...)

Constitution : texte écrit qui précise le fonctionnement des institutions d'un État.

Référendum : consultation électorale dans laquelle les électeurs répondent par « oui » ou « non » à une question qui leur est posée.